

## Centre-Val de Loire

### La Carsat et l'Agefiph collaborent pour préserver et développer l'emploi des personnes en situation de fragilité dans la région



Orléans,  
Mercredi 4 mai 2022,  
—  
Communiqué de presse

**Au cours de leur vie professionnelle, les salariés et les travailleurs indépendants peuvent se retrouver en difficultés suite à un problème de santé, après un accident ou une maladie, l'aggravation d'un handicap ou l'évolution de leur environnement de travail. Les entreprises doivent alors s'engager dans une démarche de maintien dans l'emploi qui nécessite une prise en charge adaptée et un accompagnement individuel. Pour cela, la coordination des acteurs du champ médical, social et professionnel est clé. C'est tout l'objet de la collaboration initiée aujourd'hui entre la Carsat et l'Agefiph qui entendent accorder leurs expertises respectives en matière de prévention, de santé, de handicap et d'emploi. Les deux organismes régionaux ont signé aujourd'hui une convention de partenariat d'une durée de 3 ans pour sécuriser les parcours professionnels des assurés accompagnés par la Carsat et contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle.**

### Un projet partenarial complet au service du maintien dans l'emploi

Le projet commun de la délégation régionale de l'Agefiph et de la Carsat Centre-Val de Loire vise à **assurer la continuité des parcours professionnels** des personnes en arrêt de travail, en situation de handicap ou en voie de l'être, via :

- **La prise en charge précoce** des personnes en arrêt de travail ;
- **L'accompagnement des entreprises privées** sur le champ de la prévention et du maintien dans l'emploi ;
- **Les passerelles entre les dispositifs** de droit commun et les dispositifs spécifiques ;
- **L'émergence d'actions innovantes** ;
- **La performance collective** des acteurs de l'emploi, de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.



**Pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph :**

*« Maintenir en emploi les populations les plus vulnérables suppose de renforcer nos actions communes mais aussi d'enrichir la compréhension que nous avons de leurs besoins. A l'heure où la crise sanitaire et économique accentue leur vulnérabilité, le risque de perte d'emploi et de chômage, les accompagner via des dispositifs et des actions efficaces participe à défendre la place de chacun au milieu de tous. Le partenariat entre l'Agefiph et la Carsat est aussi l'illustration concrète de la stratégie globale et intégrée attendue par l'État pour améliorer les synergies des acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail qui maillent les territoires ».*

## **Une convention déclinée en plusieurs axes prioritaires**

Établie pour **une période de 3 ans**, la convention de partenariat signée aujourd'hui entre la Carsat et l'Agefiph Centre-Val de Loire prévoit **un plan d'actions ambitieux** pour :

- Favoriser l'interconnaissance entre les institutions ;
- **Partager de l'information** sur leurs champs conventionnels respectifs ;
- Développer le partenariat avec **le réseau des Cap emploi** ;
- Contribuer à la **formation professionnelle** des équipes Carsat sur le sujet du handicap ;
- Mettre en œuvre une collaboration conjointe aux actions du **Plan Régional d'Insertion Professionnelle des Travailleurs Handicapés (PRITH) et le Plan Régional de Santé au Travail (PRST)** ;
- Mettre en dynamique leurs offres de services et coordonner leurs actions pour structurer **une offre plus adaptée** et plus lisible aux besoins des personnes en arrêt de travail ;
- **Créer des passerelles** entre les offres de services à destination des entreprises ;
- Développer **des complémentarités d'actions et des expertises conjointes** avec le Département Prévention des risques professionnels de l'Assurance maladie et la Carsat ;
- Développer **des actions de communication conjointes vers les personnes** en arrêt de travail, les travailleurs indépendants et les entreprises.

**Pour Éloïse LORÉ, Directrice de la Carsat-Centre-Val de Loire**

*« Accompagner efficacement les assurés qui risquent de perdre leur emploi en raison d'un problème de santé passe forcément par une articulation aussi resserrée que possible entre les différents organismes compétents. Il s'agit de pouvoir informer, orienter, conseiller au mieux chacun d'entre eux pour qu'ils bénéficient des aides auxquelles ils peuvent prétendre et ainsi permettre un retour réussi en emploi, le plus rapidement possible. »*



## A PROPOS DE LA CARSAT

La Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) Centre-Val de Loire est un organisme de sécurité sociale à compétence régionale, rattaché aux caisses nationales d'assurance vieillesse et de l'assurance maladie.

Elle a pour mission de préparer et payer la retraite, accompagner les assurés en difficultés du fait de leur état de santé, favoriser la préservation de l'autonomie des seniors et prévenir et tarifier les accidents du travail et maladies d'origine professionnelles.

En 2021, la Carsat a accompagné plus de 17 700 assurés sociaux confrontés à des problèmes de santé, de handicap ou de perte d'autonomie, avec comme domaines d'intervention principaux : le maintien dans l'emploi et l'accès aux soins.

Retrouvez-nous sur [www.carsat-cvl.fr](http://www.carsat-cvl.fr) et sur les réseaux sociaux



## A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

**Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)**

## CONTACTS PRESSE AGEFIPH

Julie Chaouat / [jchaouat@lebureaudecom.fr](mailto:jchaouat@lebureaudecom.fr) / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / [g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr) / 06 21 65 41 96

## CONTACT PRESSE CARSAT CVL

Aurélié Amouriq / [aurelie.amouriq@carsat-centre.fr](mailto:aurelie.amouriq@carsat-centre.fr)